

Compte rendu

Réunion conjointe du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe de négociation) et du Bureau du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (RSI) (2005) – 28 juin 2023

Participants

Membres du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Membres du Bureau du Groupe de travail

Région africaine – D^r Sultani Matendechero (Kenya)
Région des Amériques – M. Colin McIff (États-Unis d'Amérique)
Région de l'Asie du Sud-Est – M^{me} l'Ambassadrice Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie)
Région européenne – M. l'Ambassadeur François Rivasseau (France)
Région de la Méditerranée orientale – D^r Abdullah Asiri (Arabie saoudite)
Région du Pacifique occidental – D^r Ashley Bloomfield (Nouvelle-Zélande)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'Unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Carmen Dolea, Cheffe d'Unité, Secrétariat du RSI
M^{me} Roberta Andraghetti, Administratrice technique, Secrétariat du RSI
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M. Andrea Nannipieri, Chargé des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

- Les membres du Bureau de l'organe de négociation et du Bureau du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) ont discuté des préparatifs en vue de la prochaine réunion plénière conjointe de l'organe de négociation et du Groupe de travail, prévue les 21 et 24 juillet 2023. Les membres du Bureau ont apporté leur contribution au projet d'ordre du jour provisoire, au projet de document présentant les aspects pratiques relatifs à la conduite de la réunion et à la liste des sujets intéressant l'organe de négociation et le Groupe de travail.
 - Les membres du Bureau sont convenus que le document décrivant la liste des sujets intéressant l'organe de négociation et le Groupe de travail serait considéré comme un document de travail informel aux fins de discussion lors de la réunion plénière conjointe. Bien que les documents informels ne soient généralement pas traduits pour les réunions organisées par le Secrétariat, il a été convenu que ce document serait traduit à titre exceptionnel en vue de la réunion plénière conjointe.

- Les membres des deux bureaux sont convenus que les États Membres seraient invités à examiner tout particulièrement la définition d'une « pandémie » et d'une « urgence de santé publique de portée internationale » au cours de la séance plénière conjointe, le Secrétariat devant faire une présentation sur la question afin d'en faciliter l'examen.
- Le Secrétariat a convenu de réviser les documents en vue de la réunion plénière conjointe sur la base des contributions des membres du Bureau. Les documents révisés seraient communiqués aux membres du Bureau pour examen final avant d'être mis au point en vue de leur publication. Les membres du Bureau sont également convenus que les observations reçues de quatre États Membres concernant la liste des sujets d'intérêt commun seraient communiquées à l'ensemble des États Membres pour examen.

= = =